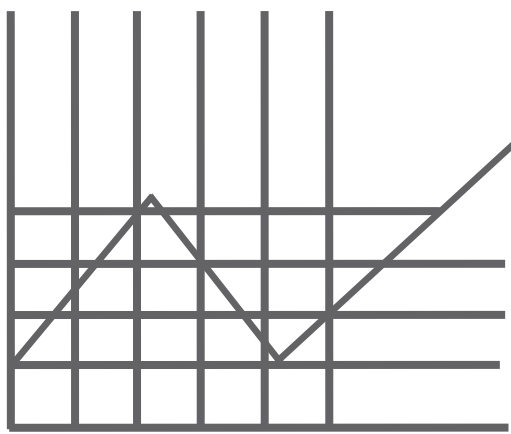




La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et des Marchés de Capitaux
Fondé le 18 Février 2003 - Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **Salomon Douala Epale**

N° 182 du 22 Juillet 2024 - Prix : Cameroun 400 F.cfa – Cemar 600 F.cfa

PHYTOSANITAIRE

Frais d'inspection et de certification

La réunion d'échange entre les acteurs du secteur phytosanitaire présidée 28 juin dernier à Douala (Cameroun) par Gabriel Mbairrobe (Minader), l'interview accordée par le délégué du même ministère dans le Littoral à votre journal sur la sécurisation des recettes de la filière, et la descente de nos reporters au poste de police phytosanitaire de Douala ont permis de lever le voile sur cette activité.

P.11



SOCIÉTÉ NATIONALE DES HYDROCARBURES

Un conseil d'administration délocalisé à la Présidence de la République



Tension dans l'air à la Société nationale des hydrocarbures (SNH) après le conseil d'administration avorté le 17 juillet dernier. Le changement de site tend à conforter l'information du verrouillage des portes de la salle de conseil de l'entreprise. P.9

Bvmac / une nouvelle admission à la cote Obligation « BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%) Net 2024-2031 »

Les titres obligataires à tranches multiples émis par appel public à l'épargne par la BDEAC seront admis le 27 juillet prochain à la cote.

P.3



Emprunt obligataire du Gabon



L'opération clôturée par une sursouscription

L'opération de souscription de 150 milliards de francs CFA par appel public à l'épargne au profit de l'Etat gabonais a été clôturée par une sursouscription de 112,14%. P.3

Dysfonctionnement des transferts mobiles

Des clients d'Orange Money crient à l'anarchie



Du 11 au 12 juillet derniers, plusieurs abonnés OM ont constaté des retraits inexplicables de leurs comptes respectifs. P.7

Gabon / Bois et dérivés

Déclin des exportations de bois transformé au Gabon en 2023



Une baisse causée par les difficultés d'approvisionnement en grumes, en raison des problèmes sur la voie ferrée et de l'état du réseau routier, ainsi que le coût élevé du gasoil industriel utilisé comme combustible, freinant le fonctionnement des unités de transformation. P.2

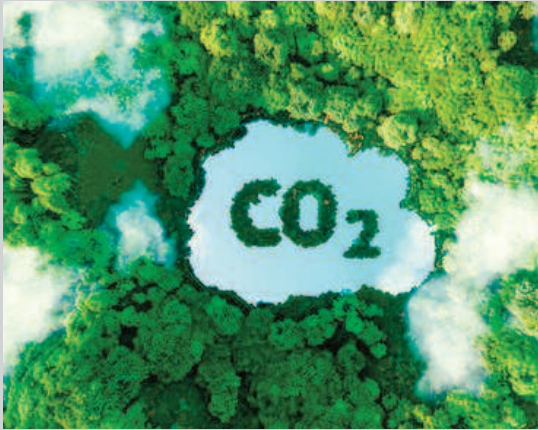
Suivez notre actualité sur www.lettre-bourse.com

CONGO

Marché carbone, le développement annoncé

En plus de contribuer à compenser les émissions de carbone, « Eco Zamba » vise à créer un marché durable des crédits carbone au Congo. Le marché vise à attirer des investissements internationaux et à soutenir des initiatives écologiques et communautaires dans le pays.

La SNPC révèle les progrès majeurs dans l'établissement du marché des crédits carbone au Congo, lors de la Conférence Internationale d'Afforestation et de Reboisement (CIAR1) à Brazzaville, du 2 au 5 juillet 2024. La Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) a dévoilé les avancées récentes de son programme de reforestation ambitieux, « Eco Zamba ».



Ce projet vise à planter 50 000 hectares d'arbres dans les savanes des Plateaux Batéké, et plus de 1 000 hectares ont déjà été plantés depuis son lancement fin 2023. La SNPC a également signé un bail avec le gouvernement pour utiliser 168 720 hectares dans trois districts des Plateaux pour mettre en œuvre son projet. Le projet Eco Zamba joue un rôle crucial dans la protection et la restauration des zones écologiquement précieuses comme les savanes boisées, les forêts naturelles et les zones humides. En plus de contribuer à compenser les émissions de carbone, Eco Zamba vise à créer un marché durable des crédits carbone au Congo, attirant des investissements internationaux et soutenant des initiatives écologiques et communautaires.

La participation de la SNPC à la CIAR1 illustre son engagement envers les objectifs de développement durable et les accords climatiques internationaux. En mettant l'accent sur la certification et la commercialisation des crédits carbone, la SNPC démontre sa volonté de jouer un rôle clé dans la transition vers une économie bas carbone et de renforcer ses partenariats pour promouvoir des actions concrètes en faveur de la reforestation et de la protection de l'environnement.

TCHAD / AGRICULTURE

Hausse de 10 % de la production cotonnière pour la campagne 2023/2024

Selon notre confrère Ecofin, l'économie cotonnière au Tchad affiche des résultats impressionnants pour la campagne 2023/2024, avec une augmentation de 10 % de la production de coton graine, atteignant ainsi 110 000 tonnes. Coton Tchad Société Nouvelle (Coton Tchad SN) a révélé ces chiffres récemment, dépassant ainsi les prévisions gouvernementales de récolte.



Cette croissance de 9,9 % par rapport à la campagne précédente démontre le dynamisme de la filière cotonnière tchadienne, qui bénéficie également d'une extension de 46 % de la superficie consacrée au coton. Les provinces de Logone-Oriental, Mayo-Kebbi Ouest, Logone-Occidental, Mandoul, Tandjilé, Moyen-Chari et Mayo-Kebbi Est ont été particulièrement productives dans cette récolte.

Pour la campagne 2024/2025 à venir, Coton Tchad prévoit une croissance encore plus significative, avec une production nationale estimée à 150 000 tonnes. Malgré ce succès, le retard des pluies constitue un défi majeur pour les acteurs de la filière.

Le soutien financier du ministère des Finances, avec une subvention de 26,5 millions de dollars, vise à renforcer la filière coton en permettant l'achat à coûts réduits d'intrants agricoles essentiels. Ces initiatives visent à améliorer le rendement et la rentabilité de la production cotonnière au Tchad.

GABON / BOIS ET DÉRIVÉS

Déclin des exportations de bois transformé au Gabon en 2023

Selon les données de la Direction générale de l'économie et de la politique fiscale (DGEPF), les exportations de bois transformé au Gabon ont connu une deuxième année consécutive de baisse en 2023, dans le Tableau de bord de l'économie (TBE) pour l'année 2023.

Cette contre-performance est à inscrire dans un contexte où la production locale de bois débité a baissé de 7,2 % à 1,48 million de m³ en raison de difficultés d'approvisionnement des unités de transformation. Les expéditions ont diminué de 4,3 % pour atteindre 1 million de m³, ce qui s'explique en partie par la baisse de la production locale de bois débité, enregistrant une diminution de 7,2 %.

La demande du marché asiatique, principalement en Chine, a diminué, impactant les performances de l'industrie bois au Gabon. Selon les données com-



pilées sur la plateforme Trade map, les achats de bois et produits dérivés de la Chine ont baissé de plus de 21 %, s'établissant à 17,7 milliards de dollars en 2023. Une baisse causée par les difficultés d'approvisionnement en grumes, en raison des problèmes sur la voie ferrée et de l'état du réseau routier, ainsi que le coût élevé du gasoil

industriel utilisé comme combustible, freinant le fonctionnement des unités de transformation.

La Chine reste la principale destination pour le bois gabonais, représentant 35 % des expéditions en 2023, suivie par Israël, les Pays-Bas, la Malaisie et l'Italie.

Yveline M. Douala

CAMEROUN / IMPORT-SUBSTITUTION : FILIÈRE LAITIÈRE

Un plan de 305 milliards de Fcfa pour booster la filière laitière

Le plan national pour le développement de la filière laitière, évalué à 305 milliards de FCFA a été adopté le 18 juin 2024 par le ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (Minepia).

Le gouvernement a récemment présenté le 18 juin 2024 son Plan national de développement de la filière laitière, fruit de deux ans de réflexions et de collaborations avec la GIZ, l'agence de développement allemande et le ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales. Ce plan vise à augmenter la production nationale de lait à plus de 1 million de tonnes d'ici 2035, comparé aux moins de 200 000 tonnes produites en 2022, pour répondre aux besoins nationaux sans recourir à d'importants achats à l'étranger. Il comprend six axes stratégiques impliquant des investissements importants pour renforcer le programme génétique (111,5 milliards FCFA) ; améliorer l'alimentation animale 72,7 milliards FCFA), développer les infrastructures de logement et de santé pour les animaux (92,3 milliards FCFA) ; valoriser le lait (14,6 milliards FCFA) ; renforcer la recherche et développement (5 milliards FCFA) ; et améliorer la gouvernance (9,6 milliards FCFA).

Selon le Dr Albert Doufissa, l'architecte principal du plan,



une implémentation efficace des projets proposés pourrait réduire considérablement les importations laitières, renforcer la souveraineté alimentaire, stimuler l'économie, augmenter la consommation de lait, faciliter les exportations régionales, améliorer la santé publique et les revenus des acteurs du secteur. Les projections pour la période 2024-2035 indiquent des recettes importantes issues de la commercialisation du lait issu des élevages traditionnels (111,6 milliards FCFA), et du lait produit par les vaches métisses et importées (540,9 milliards FCFA), avec une augmentation prévue des recettes provenant des élevages traditionnels et d'élevages spécialisés.

Malgré une croissance de la production laitière nationale

(passant de moins 100 000 tonnes aux débuts des années 2010 à 313,688 tonnes en 2020), le Cameroun doit toujours compter sur des importations pour combler la demande qui dépasse la capacité de production actuelle. Le plan vise à combler cet écart et à transformer le secteur laitier pour en faire un moteur important de l'économie nationale.

Les simulations effectuées par la GIZ et le Minepia indiquent que les recettes issues du lait et des produits laitiers dans le cadre de la mise en œuvre sont 2,5 fois plus élevées que les financements nécessaires à son implémentation. Quant aux recettes globales, elles sont 3,7 fois plus élevées que les investissements.

Dagoro Etroukan

NOUVELLE ADMISSION À LA COTE DE LA BVMAC

Obligation « BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%)
Net 2024-2031 »

Les titres obligataires à tranches multiples émis par la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (Bdeac) par appel public à l'épargne seront admis le 27 juillet prochain à la cote de la Bourse sous régionale, selon un communiqué parvenu à notre rédaction le 16 juillet dernier.

Le comité de développement de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (Bvmac) s'est réuni le 12 juillet dernier en visioconférence conformément aux statuts de l'entreprise, (l'article 16 point 2 alinéa1) et suivant la décision du conseil d'administration du 20 février dernier portant création du comité d'admission des valeurs mobilières à la cote. A la suite de l'exposé du directeur général de la Bvmac et après avoir pris connaissance du document d'information de l'emprunt et de ses résultats, le comité a autorisé la



Siège social de la BDEAC

première cotation du titre BDEAC à tranches multiples à partir du 27 juillet 2024, suivant l'article 10 du règlement

général de la Bvmac.

Ainsi, cinq million quatre cent soixante-seize mille neuf cent soixante-onze

(5.476.971) titres « BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%) Net 2024-2031 » seront admis au compartiment C-obligataire de la cote de la Bvmac.

Il s'agit respectivement des titres issus des tranches suivantes : tranche A « BDEAC 6,20% 2024-2031 » constituée de 2.361.587 obligations ; tranche B dénommée « BDEAC 5,95% 2024-2029 » 1.538.685 obligations et tranche C dénommée « BDEAC 4,70% 2024-2027 » composée de 1.576.699 obligations. Deux autres résolutions majeures ont été prises à savoir, encourager l'émetteur à conclure avec une ou plusieurs sociétés de bourse de son choix un contrat de liquidité permettant de rendre son titre attractif pour les petits investisseurs dans la gestion de leur trésorerie.

Salomon Douala Epale

EMPRUNT OBLIGATAIRE DU GABON

L'opération clôturée par une sursouscription

Une rumeur distillée par le groupe EcoMatin faisant état de ce que « la société pilotée par le camerounais Christian Din DIKA n'est pas parvenue à lever la totalité de l'enveloppe recherchée pour le trésor gabonais », vient d'être démentie par un communiqué de presse de la société de Bourse, Emerald Securities services bourse SA (ESS Bourse) parvenu à notre rédaction annonce la clôture par sursouscription de l'emprunt obligataire « EOG 2024 A TRANCHE MULTIPLES » émis par l'Etat Gabonais.

Dans ce communiqué, la société ESS bourse informe la communauté des in-



vestisseurs des pays membres de la Cemac que l'opération de souscription de 150 milliards de francs CFA par appel public à l'épargne au marché primaire de la Bvmac au profit de l'Etat gabonais a été effectivement clôturée par une sursouscription à hauteur 19 1076 954 797 francs CFA soit un taux de réalisation de 112,14%.

Dans le même communiqué, ESS Bourse, l'arrangeur, chef de file principal de l'opération ainsi que les co-arrangeurs et membres du syndicat de placement remercient l'ensemble des investisseurs pour le succès de l'opération.

Salomon Douala Epale

SYNTHÈSE TRIMESTRIELLE DU BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

Et si on en parlait avec...

Christèle Ngani, ADG société de bourse Elite Capital Securities Central Africa S.A

La Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) vient de publier la synthèse trimestrielle du bulletin officiel de la cote. Quel commentaire cette publication vous inspire-t-elle ?

Cette publication est intéressante en ce sens qu'elle permet d'évaluer les différentes évolutions trimestrielles observées à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) à trois (03) égards au moins :

(i). D'abord, la synthèse permet d'examiner les fluctuations de l'indice récent de la BVMAC (BVMAC All Share index) qui traduit la performance des entreprises cotées lors des transactions ;

(ii). Ensuite, d'abord les chiffres clés de la BVMAC, notamment le nombre de transactions effectuées, le volume et la valeur monétaire de ces transactions sur les différents compartiments de la BVMAC ;

(iii). Enfin, la synthèse trimestrielle permet d'analyser la performance des sociétés de bourse dans l'animation du marché secondaire. Cette information permet de créer une véritable émulation chez ces intermédiaires dont l'agrément est d'abord délivré pour les opérations sur le marché financier.

Votre société occupe une place de choix sur la liste des sociétés qui ont animé la cote pendant la période indiquée par la synthèse.



Quel est votre sentiment ?

Elite Capital Securities Central Africa S.A. a pour ambition d'être un partenaire de référence des investisseurs sur le marché financier de l'Afrique Centrale. Il se dégage donc un sentiment de satisfaction au regard des différents efforts déployés pour le développement de notre marché financier. Toutefois, nous envisageons de faire des efforts supplémentaires pour stimuler davantage les échanges et continuerons à sensibiliser le grand public sur les avantages que proposent l'épargne à travers le marché financier.

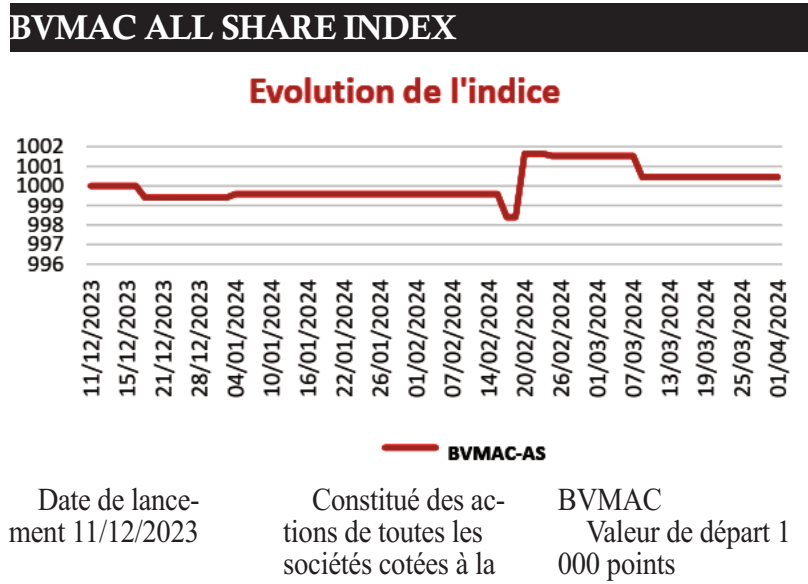
Selon la synthèse évoquée plus haut, le quasi moitié des sociétés de

bourse agréées n'ont pas transigé au cours de la période de référence. Selon vous, quelles sont les raisons qui peuvent justifier cette contre-performance ?

Le niveau faible de participation enregistré dans l'animation du marché financier pourrait s'expliquer principalement par le manque d'éducation financière du grand public. Toutefois, nous pouvons voir que l'ensemble des sociétés de bourse est impliqué dans la sensibilisation, la promotion et la vulgarisation des produits qu'offre ce marché. La conjugaison de ces efforts amènera à terme à stimuler le volume et la valeur des échanges.

Propos recueillis par SDE

CHAQUE TRIMESTRE, RETROUVEZ LES INFORMATIONS CLÉS DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES DE L'AFRIQUE CENTRALE



CHIFFRES CLÉS

82 transactions effectuées par 13 SDB pour un volume global de 1

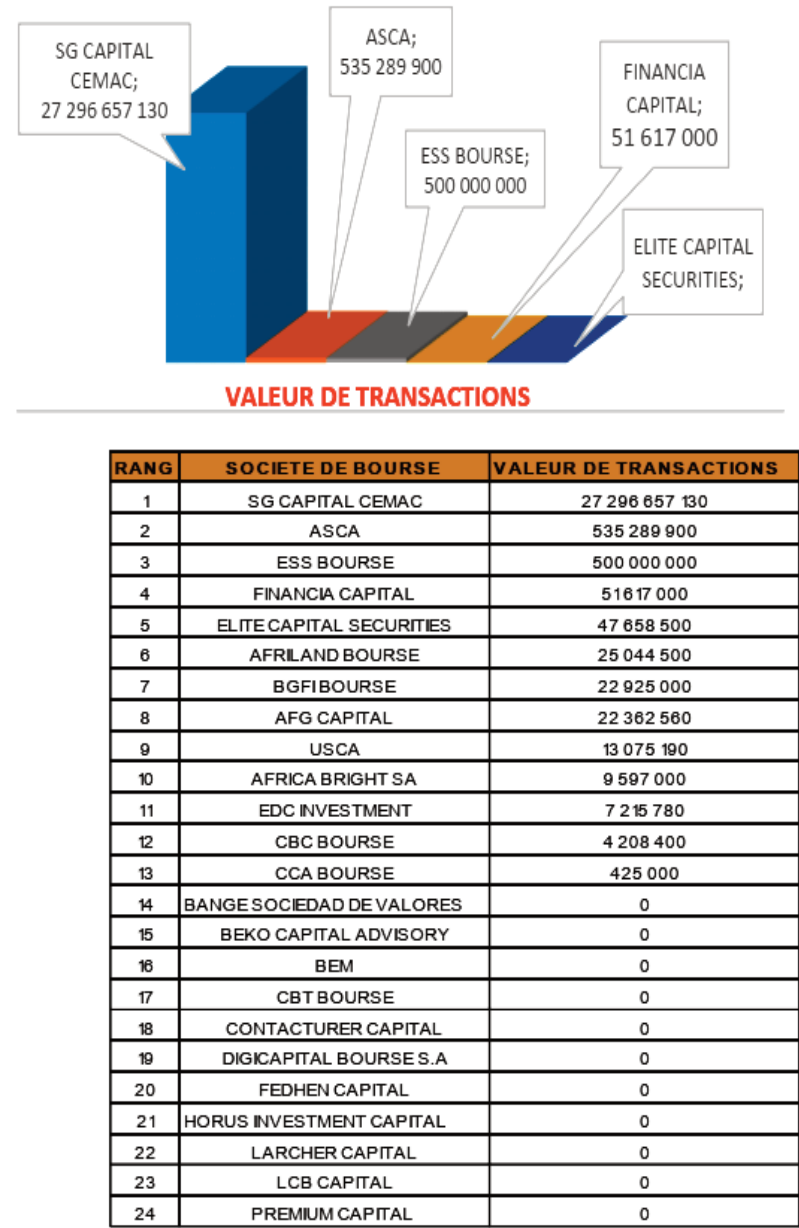
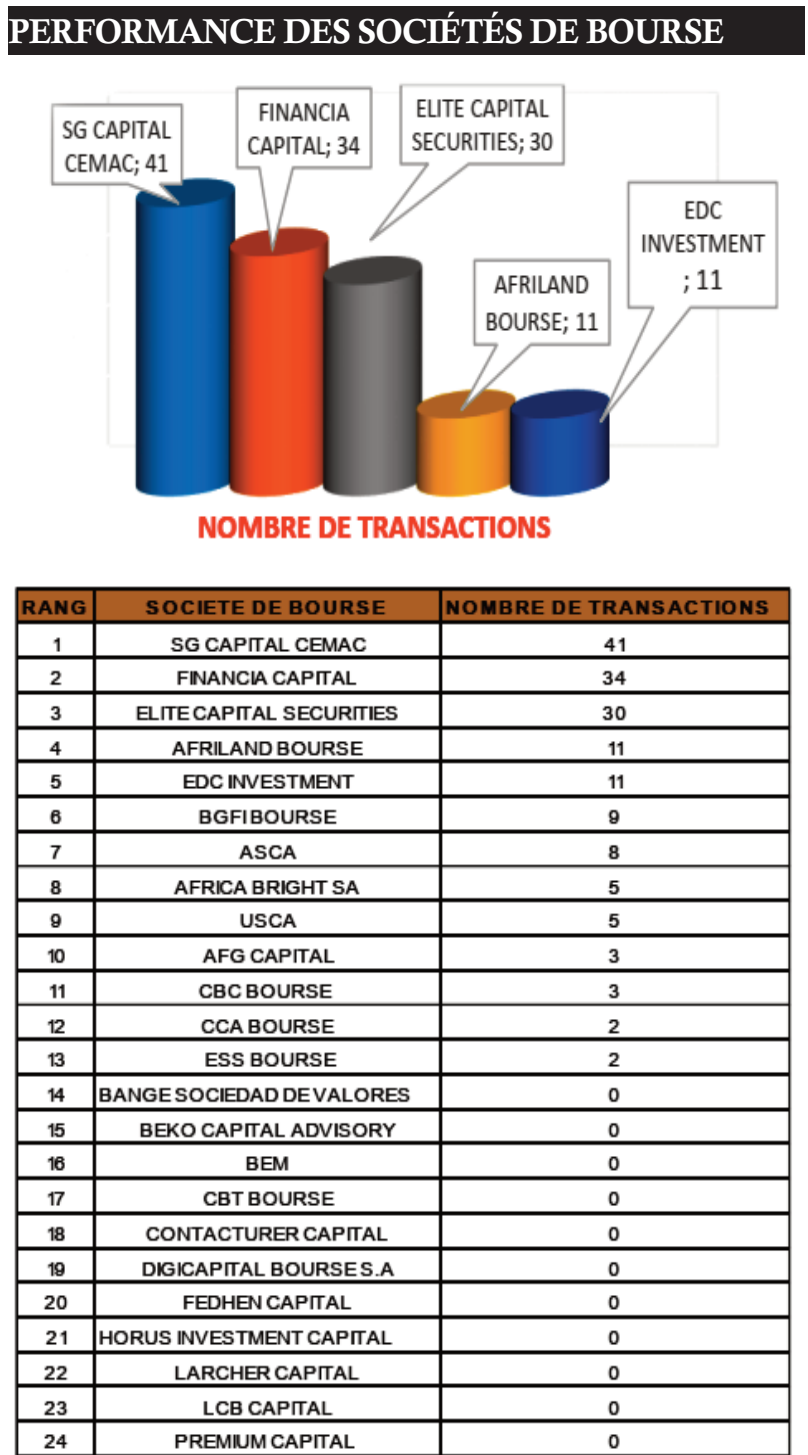
570 945 titres soit une valeur de Fcfa 14 268 037 980 au T1 2024.

MARCHÉ DES ACTIONS

- 61 Transactions soit 74,39%
- 05 valeurs
- 2 826 titres
- Volume de Fcfa 98 588 980 soit 0,69%
- Capitalisation moyenne trimestrielle **GXAF 468,70**

MARCHÉ DES OBLIGATIONS

- 21 transactions soit 25,61%
- 11 valeurs
- 1 568 119 titres
- 14 169 449 000 Fcfa soit 99,31%
- Encours moyen trimestriel **GXAF 1 256,85**



OPCVM : CONSOLIDATION TRIMESTRIELLE AU 31/03/2024

Dénomination Fonds	Moyenne Trimestrielle VL	Performance Trimestrielle
FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE	13 326,86	1,28%
FCP HARVEST LIQUIDITÉS	11 275,44	1,17%
FCP EVEREST FINANCE RENDEMENT	114 190,66	0,85%
FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	112 918,30	0,94%
FCP HARVEST TRÉSORERIE	12 435,93	1,05%
FCP BGFIBank ATLAS	106 501,81	1,59%
FCP CRBC LONGEVITÉ	1 071 301,81	1,81%
FCP MAKEDA HORIZON	10 406,40	1,37%
FCP ESS CONFORT	11 040,00	1,25%
FCP ESS PROMO PME	10 838,00	1,14%
FCP ESS TRESO PRIVILEGE	10 911,00	1,09%
FCP CORRIDOR RENDEMENT	9 094,81	0,76%
FCP SOGEFIRST	10 025,00	0,64%
FCP ASCA LIQUIDITES	13 297,55	0,91%
FCP ASCA PATRIMOINE	14 151,26	0,97%
FCP ASCA HORIZON	13 048,08	1,03%
FCP CRBC PROSPERITE	11 950,04	1,33%
FCP Wafa ASSURANCE CEMAC	10 565,67	0,77%
FCP ECOBANK OBLIGATAIRE CEMAC	12 709,21	1,32%
FCP ECOBANK MONETAIRE CEMAC	1 036,95	1,10%
FCP L'ACM KIMIA	10 591,01	1,66%
FCP L'ACM PERFORMANCE	11 438,99	1,65%
FCP RAPEC	11 008,30	0,69%
FCP PERFORMANCE	10 666,44	1,53%
FCP CAP OBLIGATIONS	10 963,17	1,17%
FCP ABD KOMO	9 814,57	0,70%
FCP AB INVEST	11 394,64	1,31%
FCP AB CASH	11 292,87	1,18%
FCP AB DIVERSIFIE	10 197,68	1,36%
FCP AB AVENIR	1 086,64	2,17%
ENKO CAPITAL PALMARES	11 049,06	1,88%
FCP ELITE CAPITAL INVEST	NC	NC
FCP ELITE CAPITAL RECORD	NC	NC
FCP CCA PERFORMANCE	NC	NC

Légende :
SDB : Société de Bourse
OPCVM : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
VL : Valeur liquidative
FCP : Fonds communs de placement
NC : Non communiqué

COMMENTAIRES

ÉVOLUTION DE L'INDICE

Les fluctuations de l'indice BVMAC-ASI durant le T1 2024 sont portées principalement par les valeurs SAFACAM et SOCAPALM qui enregistrent de bons résultats financiers susceptibles d'aboutir à une distribution conséquente de dividende. Cette dynamique pourrait s'expliquer par la tendance haussière maintenue sur les matières premières exportées dans la CEMAC notamment des progressions de 25,8% et 8% sur les marchés de caoutchouc et de l'huile de palme.

(Source BEAC : NOTE SUR L'ÉVOLUTION DES COURS DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTÉS PAR LES PAYS DE LA CEMAC AU 1er TRIMESTRE 2024)

LES CHIFFRES CLÉS

L'animation du marché a été influencée singulièrement par les valeurs LA REGIONALE, SAFACAM et SOCAPAM sur le compartiment actions et les valeurs obligataires de la BDEAC « BDEAC3 » et de l'Etat du Cameroun « ECMR6 et ECMR9 » sur le compartiment obligations.

PERFORMANCE DES SDB

13 Sociétés de Bourse sur les 24 agréées ont fait bouger le marché, soit un taux d'activité en valeur relative de 54,17%. SG Capital tient la place de leader tant sur le nombre des transactions que sur le volume (montant). Toutefois, nous notons que la quasi moitié des SDB agréées n'ont pas transigé au cours de la période de référence.

FINANCES

Proparco garantit 13 milliards de FCFA à Afriland First Bank

Les deux institutions ont paraphé le document relatif au renouvellement et à l'augmentation de la ligne de garantie, mardi 9 juillet à Yaoundé. C'était en présence d'Emmanuel Haye, responsable Afrique de la division des institutions financières et inclusion chez Proparco et Youssoufa Bouba, DGA de la banque.

Proparco, filiale du groupe de l'Agence française de développement (AFD) dédiée au financement du secteur privé, et Afriland First Bank, leader du marché bancaire camerounais viennent de franchir un nouveau cap, via la signature mardi, 9 juillet à Yaoundé d'un accord de garantie d'un montant de 20 millions d'euros (13,11 milliards FCFA). Cet accord, deuxième du genre après celui de février 2022, dont le montant s'élevait à 15 millions d'euros, permettra aux entreprises de bénéficier de nouvelles sources de financement pour leurs activités d'import. Les documents y relatifs ont été signés à Douala par Emmanuel Haye, responsable Afrique de la division institutions financières et inclusion chez Proparco et Youssoufa Bouba, DGA d'Afriland First Bank.

Concrètement, la facilité de Trade Finance de Proparco s'engage à sécuriser les transactions d'Afriland First Bank sur les crédits documentaires ouverts auprès des banques confirmantes « Nous sommes très heureux de pouvoir accompagner



Afriland Cameroun à travers cette garantie qui facilitera le financement des importations essentielles dans un contexte d'inflation. L'une des priorités de Proparco est de contribuer à sécuriser l'approvisionnement en produits de première nécessité en Afrique », a précisé Emmanuel Haye, Responsable Afrique de la Division Institutions Financières et Inclusion chez Proparco.

Pour Afriland, la garantie de Proparco viendra booster son ambition de trade finance à travers le monde. Le leader du

secteur bancaire au Cameroun va s'appuyer sur son expertise et son large réseau de correspondants à l'international pour faciliter les opérations commerciales de sa clientèle « Notre présence dans plusieurs régions du monde nous confère ainsi une connaissance approfondie des marchés et des acteurs du commerce international. Cette envergure internationale permet à notre institution de proposer aux entreprises en portefeuille une gamme complète de produits et services Trade Finance », s'est contenté Youssoufa Bouba, Directeur

Général adjoint chez Afriland First Bank.

Le renouvellement et l'augmentation de la ligne de trade finance entre l'institution bancaire et la filiale de l'AFD, va profiter aux acteurs économiques engagés dans des activités d'importation. Cet instrument offre une facilité aux entreprises camerounaises, en particulier les PME pour leurs activités de commerce international. Cela leur permettra par exemple d'accéder à des financements pour acquérir des matières premières ainsi que des équipements pour leur activité de production, de commercialisation et de distribution.

Selon Proparco, ce renouvellement est justifié par « l'excellent taux d'utilisation de la ligne » par Afriland First Bank. Au 31 décembre 2023, Afriland revendique un montant de 1241 milliards de FCFA de crédits accordés à l'économie dont la grande partie aux PME. À travers son programme de garantie Trade Finance, Proparco cherche à faciliter ses mises en relation et intervient en tant que garant dans la relation financière entre banques émettrices et banques confirmantes. Cela permet ainsi aux banques locales de bénéficier de limites plus importantes auprès de leurs banques correspondantes et de financer davantage de transactions, grâce à l'élargissement de leur réseau et à l'atténuation du risque réalisé par Proparco sur les lignes existantes.

CB

EXPANSION

BGFI Bank renforce sa présence au Cameroun

À travers son siège social qui sera inauguré en décembre prochain à Yaoundé, le top management de l'institution bancaire ne cache pas son désir d'étendre son réseau.

La Banque gabonaise et française internationale (BGFI Bank) est présente dans les grandes villes camerounaises depuis plusieurs années. Et elle envisage se déployer davantage sur le sol camerounais. C'est ce que l'on retient des échanges tenus ce 16 juillet entre Alamine Ousmane Mey, ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat) et Henri Claude Oyima, président directeur général de cette structure.

Cet objectif tient sur une stratégie qui consiste à renforcer les positions de la banque dans « les deux grandes villes que sont Yaoundé et Douala ». Mais avant de les mettre en pratique, le PDG de la banque internationale a voulu obtenir des précieux conseils auprès du patron de l'économie camerounaise. Ceci en vue de pouvoir choisir de meilleures orientations quant au plan stratégique de développement du Cameroun.

Pour ces échanges de haut niveau, Henri Claude Oyima s'est fait accompagner par Abakal Mahamat, directeur général de la banque gabonaise. L'équipe managériale de la banque gabonaise en a profité pour échanger avec Alamine Ousmane Mey, sur l'action de leur structure au Cameroun.



Annnonce

Il en ressort que les activités de la banque prospèrent en terre camerounaise. Et c'est d'ailleurs la principale raison pour laquelle, ses dirigeants envisagent d'y accroître leur présence. « Nous sommes en train d'édifier notre siège social, qui sera inauguré au mois de décembre, pour montrer l'implication du groupe BGFI Bank ici au Cameroun », a déclaré le PDG de BGFI Holding Corporation SA. « Nous sommes ici à Yaoundé, pour réaffirmer encore notre position de premier acteur du marché, pour accompagner à la fois le gouvernement

dans ses efforts de développement, mais aussi les grandes entreprises, les petites et moyennes entreprises et les particuliers dans leur quête de bien-être », a souligné l'homme d'affaires gabonais.

Basée au Gabon, la Banque Gabonaise et Française Internationale (BGFI) est implantée dans une dizaine de pays en Afrique. En plus du Gabon et du Cameroun, elle dispose des agences en République Démocratique du Congo, en Guinée Équatoriale, en République Centrafricaine, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, à Madagascar et Sao Tomé et Principe.

Ndoman Kounou C.

La Lettre Sarl

- Société spécialisée dans la communication des marchés des capitaux (Appels publics à l'épargne, émission des bons de trésor, etc.)
- Edition des journaux (La Lettre de la Bourse et Kaso'o)

Directeur Général
Salomon Douala Epale



Tél. : (237) 696.49.24.40
E-mail : lettrebourse@gmail.com

Directeur de la Publication
Salomon Douala Epale
Tél. (237) 223.41.12.57
- 677.53.20.32
E-mail : salomondoualaepale@gmail.com

(237) 696 97 32 17

Gabon
Isaac Makanga
Tél. +241 627 80 606

Direction
Administrative
et Financière
Hugo Bougna

Tchad
Mercile Fils
Tél. +235 66 30 73 75

Conseiller à la
Rédaction
Jérémie Toko
Bruno Bekima

Service commercial et
marketing
Dieudonné Seh
(237) 696 04 51 50

Rédacteur en Chef
Salomon Douala Epale

Infographie
Ingenieur Joseph Moussi
(237) 674.06.64.24
(237) 698.52.32.11
E-mail : joemoussi@gmail.com

Secrétaire de rédaction Emma-
nuel Um

Impression
JV Graf, Yaoundé

Rédaction Centrale
S. Douala Epale
Bougna Etroukan Z. R.
Dagoro Etroukan
Yveline M. Douala (Stg)
Philippe Nsoa

Distribution
Cameroun
Fedipress

Desk Yaoundé
Coordinateur
Francisca Ewandjé E.
(237) 677.60.47.58
Philippe Baba

Gabon
Sogapresse

Tchad
Hisseine Mersile Atti
Mahamat

TRANSFERTS DES AVOIRS

La Cobac aux troussees de la Caisse des dépôts et consignations

Plus d'une semaine après la correspondance de la Commission bancaire d'Afrique centrale à la CDEC, de surseoir au processus de transfert des avoirs en déshérence, la réaction du Cameroun est attendue.

J eudi, 11 juillet 2024, Marcel Ondele, Secrétaire général de la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac), écrit à Richard Evina Obam, Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDEC). En objet : « surseoir au processus de transfert des avoirs en déshérence ».

Sa lettre amplifiée aux établissements de crédits, établissements de microfinances et établissements de paiements, indique que le transfert par ces derniers des avoirs en déshérence dans leurs livres à la CDEC nécessite des clarifications préalables sur leur nature, les modalités de conservation, de gestion et de restitution. « A ce jour, il n'existe pas dans la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) un cadre réglementaire régissant les points sus évoqués, hormis des règles relatives au traitement comptable de ces avoirs », écrit le gendarme bancaire qui dit avoir engagé au plan communautaire des travaux visant à encadrer au plan juridique le traitement et le transfert de ces avoirs par ses assujettis.

Le Cameroun n'a pas encore réagi à cette décision qui vient suspendre un processus déjà enclenché. Dans une interview accordée, le 17 juillet au journal "Eco Martin", le DG de la CDEC trouve incompréhensible que le régulateur du marché bancaire de la Cemac, chargé de veiller au respect, par les établissements de crédit, des dispositions législatives et réglemen-



Marcel Ondele et Richard Evina Obam

taires édictées par les Autorités nationales, en vient à requérir le report de l'application d'un décret du Premier ministre, pris en application d'une loi d'un Etat souverain. Pour Richard Evina Obam, certaines banques connues veulent instrumentaliser la Cobac comme dernier sursaut et se soustraire à leur obligation de transférer les avoirs frappés de prescription et les avoirs en déshérence.

A date, c'est au moins 27 milliards FCFA qui ont été transférés par plusieurs institutions dont Société Générale, Bicec, Standard Chartered Bank, SCB, le Crédit foncier du Cameroun et même la Beac Cameroun. Concrètement, le 29 mai 2024, à Yaoundé, Pierre Emmanuel Nkoa Ayissi, le directeur national de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a signé un procès-verbal avec le directeur général de la CDEC, Ri-

chard Evina Obam, relatif au transfert de 3,9 milliards FCFA, des fonds issus de consignations judiciaires jusqu'ici détenues par la BEAC. Le 31 mai, c'était au tour du directeur général du Crédit foncier du Cameroun (CFC), Jean Paul Missi et le directeur général adjoint de la Standard Chartered Bank Cameroon, Anna Asonganyi. Le montant de cette dernière s'élève à 2 milliards 429 millions FCFA.

Ces institutions bancaires emboîtaient ainsi le pas à la filiale de l'assureur allemand Allianz qui avait déjà, le 31 octobre 2023, transféré 1,5 milliard FCFA de fonds en déshérence à la CDEC, devenant ainsi la première institution à s'acquitter de ses obligations envers cet organisme financier de l'État, créé en 2008 et opérationnel depuis 2023 à la faveur de la désignation de ses premiers dirigeants.

Le sujet, fait les choux gras de la presse, alimente les débats télévisés et radiophoniques, les plateformes numériques etc. Daniel Claude Abate, Président exécutif du Mouvement des entrepreneurs du Cameroun (Mecam) s'interroge « Cette décision intervient alors que le processus de transfert de ces avoirs est déjà engagé et que certains organismes financiers, y compris la BEAC nationale, ont déjà signé des accords ou conventions de transferts des avoirs en leur possession. Comment comprendre ce timing et quid des avoirs déjà effectivement transférés à la CDEC, va-t-elle les conserver ou les retourner aux établissements financiers qui ont exécuté les transferts ? »

La Cobac n'est pas la première institution à tirer la sonnette d'alarme sur ce processus engagé par l'État Camerounais. En mai dernier, le Directeur Général de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) invitait les banques où sont logées les comptes de son établissement, d'opposer une fin de non-recevoir à la demande de la CDEC. « La moindre des règles de droit pour une éventuelle collaboration financière entre la CNPS et la CDEC en quête de fonds pour son fonctionnement, serait, à tout le moins, la signature d'une convention bilatérale ressortant l'accord des parties, les obligations des uns et des autres, les taux de rémunération des obligations de la Cnps, les échéanciers de remboursement, etc », écrivait Noël Alain Mekulu Mvondo, ajoutant qu'une tentative de récupération forcée de ces avoirs s'assimilerait à un détournement de fonds publics.

CB

BALANCE DES PAIEMENTS

Le Cameroun obtient un excédent de 20 milliards de FCFA au premier trimestre 2024

La bonne tenue des échanges de services et l'intérêt des investisseurs étrangers pour le Cameroun ont compensé l'affaiblissement du commerce extérieur.

E n dépit d'une balance commerciale structurellement déficitaire, le Cameroun, affiche un excédent de ses transactions courantes. Celui-ci a atteint 19,8 milliards FCFA (environ 30 millions d'euros) au premier trimestre 2024. Ces données représentent le solde global de la balance des paiements du Cameroun qui regroupe le solde des échanges de biens et services et les entrées et sorties d'argent. En 2023, le pays a enregistré un déficit de 150,7 milliards FCFA à la même période selon les données du ministère des Finances. Cela signifie que les échanges commerciaux et les flux financiers entre le Cameroun et l'extérieur se sont bien portés à la période indiquée.

Avec une balance commerciale structurellement déficitaire, le Cameroun a réussi à rééquilibrer sa balance des paiements en attirant beaucoup plus de capitaux étrangers que l'an dernier. Le compte financier qui



Louis Paul Motaze, le Minfi

représente la somme des flux financiers entre un pays et le reste du monde, a enregistré un excédent de 380 milliards FCFA contre 5,2 milliards FCFA à la même période l'année dernière. Ce bond a été soutenu par un net dynamisme des investisseurs privés non bancaires. Les investis-

sements directs étrangers n'ont que légèrement progressé (+7,7%). A contrario, le solde du compte de capital s'est nettement détérioré quoique restant excédentaire (19,9 milliards contre 32,8 milliards au 1er trimestre 2023).

Les soldes du compte de capital et du

compte d'opération font ressortir un excédent de 380 milliards FCFA soit 10 fois que l'excédent dégagé sur un an glissant. Cette performance a toutefois été tirée vers le bas par des échanges commerciaux défavorables au Cameroun. Le pays a exporté pour 954,3 milliards FCFA de matières premières et importé pour 1282 milliards FCFA de matières manufacturées soit un déficit qui a presque doublé à 342,8 milliards FCFA. A l'instar des biens, les échanges de service sont restés déficitaires, tirés notamment par les transports et les assurances.

En maintenant la dynamique entamée au 1er trimestre le Cameroun pourrait terminer l'année 2024 avec une balance des paiements excédentaire. Ce qui serait une première depuis au moins 7 ans. Rappelons-le, la balance des paiements est un état statistique qui présente la situation économique, financière et monétaire du Cameroun, vis-à-vis du reste du monde au cours d'une période donnée.

CB

PORT DE DOUALA- BONABERI

Les travaux de modernisation se poursuivent

La presse économique camerounaise a visité du 11 au 12 juillet 2024, le vaste chantier de la modernisation du port Douala-Bonaberi.

Les hommes et femmes de médias membres de l'association des journalistes économiques du Cameroun « Press Eco » ont visité les installations du port de Douala-Bonaberi. Un site en pleine mutation : chantiers routiers en zone aval, construction des silos et des magasins cales, aménagement du terminal à conteneurs.

Un jour avant leur descente sur le terrain, les journalistes de la presse économiques ont échangé avec les hauts cadres du Port autonome de Douala, sur les sujets variés et liés à l'actualité portuaire. Notamment sur la dynamique de rénovation, de modernisation et de développement du port ; sur le processus de rénovation et de modernisation du terminal à conteneurs ; de la problématique de la reprise des actifs résiduels de l'ex-Onpc par le port de Douala-Bonaberi ; de la performance et l'innovation de la régie de remorquage ; l'internalisation et la souveraineté du Cameroun retrouvée par la régie déléguée de dragage et enfin sur la sécurisation de la plateforme portuaire.

Rénovation et modernisation du port

Le coté aval du port de Douala-Bonaberi donne la fière allure de modernisation. Déjà 11000 m² de parkings aménagés sur les 20 milles m² prévus ; 10 km de desserte (les avenues, voies, ruelles et bretelles pour desservir un trafic en nette augmentation) ; la construc-



tion de voies de circulation des portiques en cours de finalisation.

Le terminal du port qui s'étend sur 25 hectares environ fait l'objet des chantiers de construction des caniveaux pour l'assainissement. L'éclairage public est alimenté par les panneaux solaires, alors que 750 caméras de surveillance y sont déjà installées pour contribuer à la sécurisation des hommes et des biens.

La nationalisation de la régie de dragage a permis au port de Douala-Bonaberi de faire des économies d'échelle à hauteur de 47,3 milliards de francs CFA en trois ans.

Selon le directeur de la Régie du terminal à conteneurs (RTC), depuis le démarrage de ses activités en 2020, la (RTC) a mis en œuvre plusieurs chantiers parmi lesquels l'achat de nouveaux portiques qui sont passées de 4 à 12. Il fait

également remarquer la mise en place d'un système moderne d'exploitation appelé Navis N4 et l'acquisition de nouveaux portiques de dernière génération.

En termes de passage des marchandises, et de traitement des conteneurs le directeur rassure « Contrairement à ce qui a été dit dans la dernière publication de la Banque mondiale qui a fait les choux gras de la presse, le terminal à conteneurs est performant. Les travaux qui ont été menés par le terminal à conteneurs dans son ensemble ont permis de réduire considérablement les délais au niveau du traitement des navires. Aujourd'hui, il n'y a plus d'attente en rade dû au terminal à conteneurs. C'est totalement nul. Le traitement des conteneurs, qui est l'indicateur clé d'évaluation d'un port, est aujourd'hui l'un des meilleurs sur la côte ouest africaine. Zéro temps

d'attente en rade. Aucun ne peut dire, qu'un navire est arrivé à Douala, a dû attendre des jours comme ça se faisait dans le passé, avant d'entrer au port de Douala. Au niveau du terminal à conteneurs, cette situation n'existe pas. C'est cet élément clé d'évaluation de performance qui a servi à l'ONG de la Banque mondiale pour établir sa compétitivité portuaire dans le monde entier. Sur cet élément, vous avez vu qu'il n'y a pas de navire en attente de bouée de base, ce qui contredit le classement qui a été établi. En ce qui concerne le temps de traitement des conteneurs, du changement et du déchargement des camions, cela va de soi. Quand le navire se porte bien, la terre se porte également bien. C'est un ensemble qui se tient. Vous avez constaté un terminal aéré, sans camions en attente, même un vendredi où le volume de livraison est très élevé : plus de 3000 conteneurs en moyenne par semaine. De la même manière, nous recevons les conteneurs pour les exportations avec une grande fluidité. Ce facteur visuel, sans entrer dans les statistiques que nous publions, témoigne amplement de la fluidité des opérations au terminal à conteneurs du Port de Douala, contrairement à ce qui peut être entendu ailleurs. Vous voyez un tarmac totalement dégagé, mais si vous consultez les statistiques, le marché camerounais est largement approvisionné et il n'y a pas de rupture. Les marchandises entrent et sortent sans encombre. Ce sont les conséquences immédiates des travaux engagés par le PAD au niveau du terminal à conteneurs. »

Dagoro Etroukan

DYSFONCTIONNEMENT DES TRANSFERTS MOBILES

Des clients d'Orange Money crient à l'anarchie

Du 11 au 12 juillet derniers, plusieurs abonnés OM ont constaté des retraits inexplicables de leurs comptes respectifs.

Un vent de panique a secoué certains clients d'Orange money les 11 et 12 juillet derniers. Ces derniers ont subi des coupes dans leurs comptes sans avoir initié une opération comme le témoigne Martine N. "Jeudi 11 juillet aux environs de 21 heures, je reçois un message comme quoi, j'ai fait un retrait de 1000 FCFA de mon compte Orange Money. J'étais perplexe. Je devais transférer 2000 FCFA à mon petit-frère, mais je lui avais d'abord donné 1000 FCFA. Automatiquement, je me suis dit que c'est lui qui a fait cette opération de mon compte. Je lui demande via un message pourquoi il retire l'argent de mon compte sans mon autorisation, il me dit que ce n'est pas lui. Il ajoute qu'il ne connaît pas mon code secret. C'est le lendemain que je reçois des messages de mes proches, victimes du même problème. J'ai appelé le service



client en vain. C'est plus tard qu'Orange m'envoie un message disant que j'avais fait une transaction eneo le 17 avril et ça n'avait pas été prélevé".

Comme elle, de nombreux titulaires de compte Orange money ont tôt fait de crier au scandale « Je ne comprends pas cette histoire. J'ai seulement reçu un message de retrait sur mon compte par Orange, alors

que je n'ai pas initié de retrait », se plaint un client. Un autre, a déclaré "C'était mon dernier argent qui me restait. Pardon, remettez mon argent". Plusieurs autres plaintes du même genre ont inondé la toile, créant la psychose.

Si au début ils ont cru à un piratage de la plateforme d'Orange Cameroun, il n'en est rien : « Certains de nos abonnés

Orange Money ont constaté des débits inattendus sur leurs comptes en date du 11 juillet 2024, en soirée. Nous comprenons que cela a pu susciter des préoccupations et nous tenons à clarifier la situation pour dissiper toute confusion, a indiqué l'opérateur.

L'entreprise de téléphonie Orange Cameroun justifie cela par le fait que ces derniers auraient bénéficié des tokens d'Eneo sans être débités. « Nous vous rassurons que ces débits ne sont en aucun cas liés à une activité de piraterie ou à un accès non autorisé à vos comptes », précise Orange, avant d'ajouter « En réalité, ces prélèvements font suite à une régularisation automatique des paiements précédemment non débités pour l'achat des tokens Eneo que vous avez effectués. Cet ajustement a été effectué pour assurer l'intégrité de vos transactions et pour garantir que toutes les parties concernées soient correctement dédommées »

A titre de rappel, Orange Mo-

ney dirigée depuis janvier 2024 par William Nlembe reste moins coûteux avec -25% sur les retraits d'argent. Et est accessible à tous les autres réseaux en téléchargeant l'Application Maxi it. A date, l'entreprise revendique des transactions cumulées de près de 800 milliards FCFA par mois, soit près de 9 600 milliards par an, plus de 5 millions de comptes ouverts, plus de 100 000 partenaires commerciaux, et environ 200 000 emplois directs et indirects créés. Orange money a obtenu en mai 2022 sous la houlette de l'ancienne directrice Ane Catherine Tchokonté son agrément d'établissement de paiement. Ce document lui a permis d'élargir sa gamme avec différents services, notamment les services permettant le versement et le retrait d'espèces sur un compte bancaire, les services de transmission de fonds. Avec un capital de 2,2 milliards FCFA, l'entreprise revendique 70% des parts de marchés dans un secteur hautement concurrentiel.

CB



**LA FAMILLE
PARFAITE**



ERGOSOM



L'Eau Minérale Naturelle du Cameroun

SOCIÉTÉ NATIONALE DES HYDROCARBURES

Un Conseil d'administration délocalisé à la Présidence de la République

Ce changement de site tend à conforter l'information du verrouillage des portes lors du Conseil d'administration avorté le 17 juillet 2024.

Tension dans l'air à la Société nationale des hydrocarbures (SNH). Après le Conseil d'administration avorté le 17 juillet, les administrateurs de la Société nationale des hydrocarbures (SNH), le bras séculier de l'État du Cameroun dans l'exploration et l'exploitation pétro-gazière devaient se réunir en Conseil d'administration extraordinaire le 24 juillet 2024. Curieusement, non pas au siège de l'entreprise, mais plutôt dans les locaux de la présidence de la République. C'est la substance d'une correspondance adressée aux administrateurs de cette société d'État par le président de son conseil d'administration (PCA), Ferdinand Ngoh Ngoh, par ailleurs secrétaire général de la présidence de la République.

«Monsieur l'administrateur, j'ai l'honneur de faire connaître que la session extraordinaire du conseil d'administration de la SNH, initialement prévue le mercredi 17 juillet 2024, est reprogrammée le mercredi 24 juillet 2024 à 14h, dans la salle 8324 du secrétariat général de la présidence de la République, suivant le même ordre du jour», écrit, Ferdinand Ngoh Ngoh à l'administrateur Jules Mana Nschwangele. Cette convocation du PCA de la SNH confirme les alertes en cours depuis le 17 juillet 2024 dans le pays.

Concrètement, elle confirme d'abord la convocation effective, le 17 juillet dernier, d'une session extraordinaire du conseil d'administration de la SNH, qui n'a pas pu se tenir. Selon les informations d'abord relayées sur différentes plateformes numériques, la rencontre du 17 juillet 2024 n'aurait pas eu lieu en raison de la fermeture des portes de l'entreprise, qui aurait été ordonnée par l'actuel administrateur directeur général (ADG) de la SNH, Adolphe Moudiki.

Moudiki vers la sortie ?

De sources internes au conseil d'administration, des administrateurs de la SNH auraient



d'ailleurs été «refoulés» ce 17 juillet 2024 au siège de l'entreprise, alors qu'ils venaient prendre part aux travaux. La délocalisation de ces assises pour le palais présidentiel est d'ailleurs révélatrice de la difficulté à pouvoir organiser cette rencontre, comme à l'accoutumée, dans l'immeuble-siège du mastodonte du pétrole et du gaz au Cameroun.

Ensuite, la convocation adressée par le PCA de la SNH aux administrateurs suggère qu'une décision majeure devrait être prise au cours de ce conseil extraordinaire, qui a d'ailleurs un seul point à l'ordre du jour, selon la lettre du SGPR. De sources variées, cette rencontre devrait déboucher sur le remplacement de l'administrateur directeur général de cette entreprise pétrolière. À en croire les mêmes sources, après 31 ans de règne à la tête de cette société d'État, Adolphe Moudiki devrait céder son poste à un certain Joseph Dipepa, militant du RDPC au pouvoir bien connu dans la région du Littoral, comme Adolphe Moudiki lui-même.

Au demeurant, de bonnes sources, ce n'est pas tant la perspective de son remplacement qui courroucerait M. Moudiki, au point qu'il se soit opposé à la tenue du conseil d'administration du 17 juillet 2024. En revanche, apprend-on, ce haut commis de l'État n'aurait surtout pas apprécié de n'avoir pas été préa-

lablement informé de son projet de départ de l'entreprise la plus puissante du Cameroun. Et probablement de n'avoir pas été consulté pour suggérer un remplaçant, dans la mesure où le profil de Joseph Dipepa susciterait déjà quelques grincements de dents au sein de la vieille garde de la SNH. De ce point de vue, l'on se souvient qu'Adolphe Moudiki a, le 6 mars 2024, signé une note de service aux odeurs de passation du pouvoir. En effet, cette décision, bien que M. Moudiki soit au centre du dispositif managérial, attribuait déjà d'importantes responsabilités à Igor Emmanuel Soya Bissaya, son conseiller numéro 2.

Glencore

Cependant, au-delà du changement qui pourrait survenir à la tête de la SNH le 24 juillet prochain, les récents événements autour du conseil d'administration de cette société d'État apparaissent surtout comme le prolongement de frictions existantes entre l'ADG et le PCA. Des dissensions sont en effet nées entre ces deux personnalités dans le cadre de l'affaire Savannah Energy. Il s'agit d'une junior-pétrolière britannique avec laquelle la SNH a signé, le 19 avril 2023, un accord pour le rachat de 10% des actifs que revendique cette entreprise dans

la Cameroon Oil Transportation Company (Cotco), société chargée de gérer les plus de 90% du pipeline Tchad-Cameroun construit sur le territoire camerounais. L'accord avait alors déclenché une crise diplomatique entre le Cameroun et le Tchad, ce dernier pays contestant à Savannah Energy les actifs revendiqués aussi bien dans Cotco, au Cameroun, que dans Tchad Oil Transportation Company (Totco), ainsi que sur les champs pétroliers tchadiens.

Envoyé en sapeur-pompier à Ndjamen par le président Biya, au lendemain du rappel de l'ambassadeur tchadien au Cameroun par son pays, le PCA de la SNH, en sa qualité de SGPR, avait annoncé la fin de la crise au sortir d'un entretien avec le chef de l'État tchadien, le 26 avril 2023. Ferdinand Ngoh Ngoh avait ensuite présidé un conseil d'administration de la SNH le 13 juin 2023 à Yaoundé, au cours duquel avait été prononcé le «gel de la transaction conclue le 19 avril 2023 entre la SNH et la société Savannah Energy». Fait inhabituel, le communiqué officiel annonçant cette décision portait l'entête de la présidence de la République, et non celle de la SNH comme à l'accoutumée. De bonnes sources, ce communiqué avait en réalité court-circuité un autre, en cours de rédaction à la SNH, avant transmission au PCA pour signature.

À côté de cet épisode, il y a l'affaire Glencore, trader anglo-suisse ayant été condamné en novembre 2022, après avoir plaidé coupable devant un tribunal pour des faits de corruption d'agents publics en Afrique, dont au Cameroun. Après avoir, par communiqué officiel, «porté à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale que la SNH n'est ni de loin, ni de près, associée à des telles pratiques, strictement interdites par son Règlement intérieur», Adolphe Moudiki aurait par la suite sollicité le chef de l'État pour l'ouverture d'une enquête sur l'implication des dirigeants de la SNH dans l'affaire Glencore. Cette démarche, avait reçu l'assentiment du locataire d'Etoudi

Yveline M. Douala

SNI

Sur le chemin du développement industriel du Cameroun

La signature le 10 juillet dernier du décret portant réforme de la Société nationale d'investissement du Cameroun lui octroie tous les moyens adéquats à son déploiement pour atteindre ses objectifs.

Ce n'est pas une exclusivité. Depuis plusieurs années, la SNI peine à atteindre ses objectifs et à s'assurer un train de vie à la mesure de ses missions et de son acabit. C'est le diagnostic qu'a posé la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR). Après observation minutieuse, la Commission a fait état d'une «dégradation globale des performances du portefeuille de la SNI,

dont le taux de rentabilité nette des sociétés s'établit à -51,05% en 2019, contre -37,56% en 2018 ». La défaillance de la SNI, selon le CTR survient entre 2016 et 2018. L'organe établit également que son actif mobilisé est passé de 62,2 milliards à 51,2 milliards. Dans le même sens, l'organisme précise que le résultat a baissé : d'abord estimé à près d'un milliard FCFA, il sera par la suite évalué à 5 milliards FCFA. Sur les 32 filiales dont disposait la SNI au départ, seules 24 d'entre elles tournent, mais au ralenti. Les six autres apprennent-on, ont fait «banqueroute ». Autant de résultats qui ont fait couler beaucoup d'encre, mais

aussi de la salive quant à sa gestion.

Avantages

Toutes ces sonnettes d'alarme semblent avoir porté leurs fruits. Le 10 juillet 2024 et de manière officielle, le président de la République, Paul Biya a commis un décret y relatif. Par ce texte, l'État du Cameroun devient le seul et l'unique actionnaire de la SNI. Le même décret permet aussi à la SNI de disposer d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière et de gestion. Il s'agit des dispositions prévues par la loi N°2017/010 et celle N°2017/11 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics et

des entreprises publiques à la réglementation de l'acte uniforme Ohada. Ceci permet donc au top management de la SNI d'avoir une large marge de manœuvre dans le cadre de l'application du Plan directeur d'industrialisation (document actualisé en 2020).

Autre avantage, c'est la possibilité pour la SNI de créer de nouvelles filiales. Et «à ce titre, elle est notamment chargée, à travers ses filiales : du financement des investissements ; des opérations de capital-risque et de capital-développement ; de l'exercice d'activités d'intermédiation en bourse et de gestion d'actifs ; de la réalisation d'études et de l'appui-conseil ; du

suivi des entreprises publiques », lit-on sur le décret signé de Paul Biya.

C'est pour cette structure un nouveau départ. D'ailleurs, apprend-on, l'État va injecter 200 milliards FCFA, payables en quatre tranches dans les caisses de la Société nationale d'investissements. Comptabilisés dans la loi de Finances du Cameroun, ces fonds, devraient être disponibles courant 2024, apprend-on du texte énoncé supra. De l'avis de certains observateurs, ces dispositions ne suffisent pas à faire de la SNI, une entreprise qui participe suffisamment à la marche du Cameroun vers l'émergence.

Ndoman Kounou C.

FORUM INTERNATIONAL AFRIQUE DÉVELOPPEMENT

Record, innovation... un succès total

Outre la forte mobilisation, la 7e édition tenue à Casablanca au Maroc, a été couronnée, pour la première fois, par la remise des prix aux meilleurs entrepreneurs.

Tout simplement grandiose. Voilà résumé en un mot ce qu'a été le 7e Forum international Afrique Développement, édition 2024 (FIAD 24) tenu au Maroc en juin 2024. Pendant deux jours, la grand-messe économique a rassemblé plus de 2200 opérateurs économiques, institutionnels et responsables gouvernementaux. Ils sont venus d'une trentaine de pays africains pour mener des réflexions en vue d'aborder les défis et opportunités liés au développement de leur Continent.

Record

Avec 6000 rendez-vous d'affaires réalisés au cours de cet événement, le FIAD24 a donné le ton de nouvelles perspectives de coopération et de croissance pour l'Afrique. Les rencontres B to B lui ont d'ailleurs donné une autre coloration. « Cet engouement et cette soif d'entreprendre nous rend extrêmement fiers, sans nous surprendre réellement, tant cela témoigne de l'effervescence et de la dynamique que nous observons depuis le début de ce Forum », apprécie Mohamed El Kettani, lors de la clôture dudit Forum ce 28 juin 2024. D'ailleurs, le président directeur général du groupe Attijariwafa bank estime que l'objectif fixé en amont a été atteint. « Nous



Photo de famille

avons été plus de 2 200 opérateurs à marquer de notre empreinte ce forum, il s'agit là d'un véritable record qui fait notre immense fierté et un bonheur qui n'a d'égale que l'engagement exceptionnel de tous les participants dans cette édition 2024. Cette présence massive nous oblige et nous invite à redoubler d'effort pour rendre cette plateforme africaine accessible au plus grand nombre au moment où la mobilisation des africains envers leur Continent est plus que jamais ancrée profondément dans notre ADN », se félicite Mohamed El Kettani.

Innovation

Au-delà de simples mots, les organisateurs du FIAD 24 ont mis de la manière pour encourager ceux des entrepreneurs africains qui se sont démarqués ces derniers temps. C'est à ceux-là que, pour la première fois en sept éditions, La Fondation Al Mada a remis les « Trophées des Jeunes Entrepreneurs ». Selon Hassan Ouriagli, président directeur général du Groupe Al Mada, l'initiative consiste à promouvoir le « potentiel de l'entrepreneuriat pour le développement socio-économique du Maroc et du Continent ». Les premiers lauréats ont été sélectionnés

par un jury chapeauté par Mme Noufissa Kessar, directrice générale adjointe du Groupe Al Mada, qu'accompagnaient des experts.

Prix

Le 1^{er} Prix d'un montant de 250 000 Dirhams a été décerné à Congo Plast, entreprise congolaise dirigée par Henri Diele. Ceci grâce à la technologie de pointe mise sur pied pour la collecte et le recyclage des déchets plastiques. D'un montant de 200 000 Dirhams, le deuxième prix a été remis à Deepecho. L'entreprise marocaine que dirige Youssef Bouyakhf est spécialisée dans l'amélioration des diagnostics prénataux à base de l'intelligence artificielle. Le troisième prix quant à lui a été décerné à Innovative Clan. Il s'agit d'une entreprise camerounaise que dirige Ako Joelle Agborn-dang. Laquelle a développé des solutions de paiement numérique pour le secteur éducatif et qui lui ont valu 100 000 Dirhams.

Pour ce qui est du prix « coup de cœur du jury », c'est Gaz-tech, entreprise congolaise dirigée par Andress Bellina Loemba, qui l'a remporté. Et c'est grâce à son service à destination des familles congolaises défavorisées de vente et de paiement mobile du Gaz-GPL à l'utilisation que la start-up a remporté 50 000 Dirhams.

Ndoman Kounou C.



EMERALD
SECURITIES SERVICES
BOURSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

CLÔTURE
DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE
PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

« EOG 2024 A TRANCHES MULTIPLES »
EMETTEUR : ETAT DU GABON



EMERALD SECURITIES SERVICES BOURSE SA (ESS BOURSE), société de bourse agréée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), annonce à la communauté des investisseurs des pays membres de la CEMAC, la clôture effective de l'opération d'emprunt obligataire par Appel Public à l'Épargne de l'Etat Gabonais, dénommée « EOG 2024 à tranches multiples ».

Cette opération, d'un montant de 150 000 000 000 FCFA, s'est soldée par des **SURSOUSCRIPTIONS À HAUTEUR DE 19 107 954 794 FCFA**, soit un taux de réalisation de **112,74%**.

ESS BOURSE, Arrangeur, Chef de file principal, ainsi que les co-arrangeurs et membres du syndicat de placement, remercient l'ensemble des investisseurs pour le succès de cette opération.

A propos de ESS BOURSE

Société de bourse agréée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), elle est l'une des filiales du Groupe EMERALD SECURITIES SERVICES (ESS). Acteur majeur du marché financier et monétaire de la zone CEMAC depuis plusieurs années déjà, ESS Bourse est spécialisée dans les métiers de conseil financier, intermédiation financière, courtage et tenue de comptes titres.

Contacts

ESS Bourse

+237 233 43 11 58 | info@ess-capital.com

Suivez-nous sur :



www.emeraldsecuritieservices.com

PHYTOSANITAIRE

Frais d'inspection et de certification

La révision et la sécurisation des frais d'inspection et certification phytosanitaires font des choux gras de la presse depuis quelques temps.

La réunion d'échange entre les acteurs du secteur phytosanitaire présidée 28 juin dernier à Douala (Cameroun) par Gabriel Mbaïrobe, ministre de l'agriculture et du développement rural (Minader), l'interview accordée par le délégué du même ministère dans le Littoral à votre journal sur la sécurisation des recettes de la filière, et la descente de nos reporters au poste de police phytosanitaire de Douala ont permis de lever le voile sur cette activité.

Les difficultés rencontrées dans l'application des frais liés à l'inspection et à d'autres activités phytosanitaires à la charge des usagers et d'autre part, des difficultés opérationnelles liées aux coûts élevés des prestations et à l'augmentation des délais de passage portuaire, les différentes corporations de la filière ont saisi le gouvernement à l'effet de solliciter les tarifs concertés. Du coup, certains journaux ont créé la confusion en pointant un doigt accusateur au délégué régional du Minader et aux chefs de postes de police de phytosanitaire. De nos équipes descendues au poste phytosanitaire, il nous revient que le maître des lieux, Akongo Emile, chef



Photo de famille

de poste (inspecteur phytosanitaire assermenté) et ses collaborateurs sont à l'œuvre pendant les heures tardives pour permettre que le trafic (exportation importation) dans les deux sens soit fluide, pour les usagers.

Au cours de la réunion du 28 juin 2024 le ministre a expliqué aux différents représentants de la filière et administrations en présence, l'importance de ces assises qui visent à échanger de manière concertée avec toutes les parties prenantes sur les tarifs révisés des frais

des opérations de certification phytosanitaire fixés par arrêté conjoint du 04 mars 2010. Concernant la prise en charge des heures extra-légales et du travail en dehors des lieux réglementaires, le ministre informe aux participants que celle-ci doit être homologuée par le CCO-PAD et est payable directement aux agents au moment de la réalisation de l'activité phytosanitaire sollicitée, afin d'éviter d'alourdir les dispositifs et les risques éventuels de blocage

Salomon Douala Epale

FILIÈRE BANANE PLANTAIN

Deux unités de transformation en gestation au Cameroun

Elles font partie des unités de production que le gouvernement camerounais va mettre en place dans le cadre de sa politique d'import-substitution.

Motivé par une forte demande nationale, le Cameroun est résolu à produire des chips à base de banane plantain en quantité suffisante sur son sol. D'après Jules Abanda, « des études ont démontré que la production nationale de cette denrée alimentaire est insuffisante par rapport à la demande locale. Soit environ 4 millions de tonnes par an. Par ailleurs, la banane plantain est valorisée seulement à 30 % ».

Pour combler ce gap, le Cameroun a entrepris plusieurs initiatives. Parmi elles, se trouve le projet de développement des chaînes de valeur agricoles (PDCVA). Le 3 juillet 2024, le coordonnateur de cet organe a lancé un appel d'offre international pour les travaux de fourniture et d'installation de deux unités de transformation de plantain en chips à Boumnyebel et Afanda.

L'appel d'offres est ouvert à « tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le cadre de passation des Marchés ». Lesquels ont jusqu'au 1er août 2024 pour manifester



leur intérêt pour ce projet financé par deux partenaires dont la Banque africaine de développement (Bad). Par ailleurs, apprend-on, la sélection des entreprises retenues doit se faire selon le Cadre de passation des marchés de la Banque, version 2021.

Contrat de partenariat

Les deux projets viennent se greffer à ceux précédemment entrepris dans ce secteur. En vue de la transformation de cette matière première, le Cameroun a lancé en 2005 le Programme de reconversion de la filière banane plantain. En juin 2016, la Société d'actions prioritaires intégrées de développement agricole au Cameroun (Sapidacam)

et Tomsa Destil, groupe espagnol spécialisé dans la transformation avaient signé un contrat de partenariat en vue de la construction d'une usine de transformation de la banane plantain en chips au Cameroun. L'usine de transformation de la banane plantain constituée de 20 agropoles dans la localité d'Esse (située à quelques kilomètres de Yaoundé). Avec pour objectif, produire 200 000 tonnes de chips ainsi que 1,2 milliards de litres d'éthanol. A cela, s'ajoutent 200 mégawatts d'électricité, soit 120 m3 de biogaz. L'enveloppe du projet est estimée à 125 milliards FCFA.

En sa qualité de ministre des Mines, de l'Industrie et du développement urbain (Minmindt), Gabriel Dodo Ndocké, de regrettée mémoire, posait alors la première pierre de l'édifice à Atok, dans le département du Haut Nyong, région de l'Est, le 17 avril 2022. Tel que prévu dans ce projet, l'Usine qui devrait s'étaler sur 14 hectares sera mise en fonction en 2025. Elle prévoyait alors la mise en place des plantations d'où sortiront 500 000 tonnes de matière première. En plus des chips, celle-ci doit produire 300 000 tonnes de farine.

Ndoman Kounou C.

PRÉSENTATION DU PROJET D'ARRÊTÉ CONJOINT MINADER/MINFI FIXANT LES FRAIS DES OPÉRATIONS D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION PHYTOSANITAIRES

Ce projet d'arrêté conjoint a été présenté de façon générale par Monsieur BILA Stanislas, sous-directeur de la réglementation des semences et de la quarantaine végétale avec une emphase sur les annexes relatives aux nouveaux frais et redevances des opérations phytosanitaires. Au terme de la présentation, ledit projet a fait l'objet d'examen et d'échanges par les participants. Par la suite les différentes modifications ont été faites sur le projet et adoptées par l'ensemble des participants. Il s'agit de :

A l'annexe 1A :

- Harmoniser des frais d'inspections documentaires à 11.500 F CFA par dossier pour les plateformes aéroportuaires et portuaires
- Fusionner les lignes 2, 3 et 4 pour un montant de 10.000 F CFA par dossier sans plafond, pour la filière bois.
- Distinguer les céréales en vrac des céréales conteneurisées pour les tarifs respectifs de 100 F CFA et 275 F CFA par tonne.

A l'annexe 1B :

- Maintenir l'inspection des bagages accompagnée à 2.000 F CFA par bagage à l'import et à l'export
- Maintenir les tarifs suivant les paliers mentionnés dans l'arrêté conjoint MINADER-MINFI de 2019 pour les plateformes aéroportuaires.

A l'annexe 1D :

- Harmoniser l'inspection documentaire à 11.500 F CFA par dossier en prélude au basculement sur l'e-phyto.

A l'annexe 1E :

- Harmoniser l'inspection documentaire à 11.500 F CFA par dossier

A l'annexe 1F :

- Compléter l'unité avec le m3 et harmoniser le tarif par tonne ou m3 à hauteur de 35 F CFA
- Supprimer la supervision des opérations de traitement phytosanitaire à la norme 15
- Harmoniser la supervision des autres activités (conditionnement, reconditionnement, transformation, refoulement et destruction) à 5.000 F CFA/tonne pour le maritime

A l'annexe 2 :

- Modifier l'unité pour les opérations d'inspection des moyens de transport en passant du m3 à l'appareil avec un tarif de 11.000 F CFA /appareil.

A l'annexe 3A :

- Ramener la déclaration d'importation à 11.500 F CFA au lieu de 50.000 F CFA
- Scinder en 02 catégories les frais d'audit technique en vue de la délivrance des agréments phytosanitaires comme suit : la catégorie 1 (Importateurs et importateurs-distributeurs) à 200.000 F CFA et la catégorie 2 (Distributeurs, revendeurs détaillants) à 100.000 F CFA
- Ramener les frais d'audit technique en vue de la délivrance des agréments NIMP 15 à 500.000 F CFA

A l'annexe 5B :

- Maintenir les tarifs mentionnés.

A l'Annexe 6A :

- Harmoniser la plage des heures extralégales de 15h30 à 7h30 et pour un tarif fixé à 2.000 F CFA/pers payable immédiatement en espèces aux agents.



Agrément : COSUMAF-SDB-05/2021



Le marché des capitaux en zone CEMAC, une solution pratique et directe pour vos besoins en Financement et Investissement.



NOS SERVICES :

Votre Société de Bourse vous accompagne en proposant des solutions de:

- Levée de fonds sur le marché financier ;
- Investissement et placement financiers;
- Conseil en investissement financier ;
- Dématérialisation des valeurs mobilières ;
- Tenue et conservation des titres financiers.

Au coeur de vos investissements et de vos financements

www.elitecapitalgroup.com/elcam info@elite-capitalgroup.com

Tél : +237 222 207 611 / 699 46 46 46 B.P : 35 303 - Yaoundé-Cameroun

2ème étage Immeuble Icon Residences and Offices, Quartier Bastos, entrée Ambassade de Chine.

